



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 26 avril 2016

La Mutuelle Des Étudiants accélère sa transformation pour répondre toujours mieux aux attentes des étudiants

Après l'homologation du plan de sauvegarde de La Mutuelle Des Étudiants par le Tribunal de Grande Instance de Créteil, les administrateurs de la première mutuelle étudiante de France viennent d'adopter la nouvelle offre. L'objectif est d'offrir aux étudiants des prestations progressives qui répondent toutes à des enjeux majeurs pour la LMDE : qualité, solidarité et prévention.

La Mutuelle Des Etudiants accélère sa dynamique de transformation, au bénéfice des étudiants, avec des fondamentaux solides et une vision à long terme. Le Tribunal de Grande Instance de Créteil, qui a homologué le plan de sauvegarde le 11 avril dernier, a indiqué que la LMDE présentait désormais « *des perspectives sérieuses de redressement de son activité* ».

L'offre 2016-2017 en complémentaire santé a par ailleurs été entièrement repensée en vue de la prochaine campagne de rentrée universitaire. Elle vise à répondre toujours mieux aux besoins et attentes exprimés par les étudiants, avec plusieurs offres distinctes et des prestations progressives. Ainsi, chaque étudiant, en fonction de ses besoins et de sa situation, pourra choisir le bon niveau de couverture, avec un engagement fort en matière de qualité, de solidarité et de prévention.

Contact Presse :

Séverine DESCHODT

sdeschodt@lmde.com – 01.56.20.85.28

La LMDE, première mutuelle étudiante nationale, gère par délégation de service public prévue par arrêté du 28 avril 2000, la Sécurité sociale de plus de 850 000 étudiants affiliés. Au-delà de la gestion de ce régime obligatoire, la LMDE est une mutuelle, soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, assurant la couverture complémentaire de plus de 150 000 des étudiants. La LMDE a pour ambition d'améliorer les conditions de vie des étudiants à travers l'accès à une protection sociale de qualité et à la prévention.